

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers : 15
En exercice 15
Présents 14
Votants 14

L'an deux mille dix, et le 18 janvier à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de la commune de Saché, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Olivier BOUISSOU, Maire,
Date de convocation du Conseil municipal : le 11/01/2010,

Présents : M. Olivier BOUISSOU, Mme Nadine DESCHAMPS, M. Daniel MARTIN, M. Stéphane AUGU, Mme Dominique DUTERDE, Mme Isabelle JAVAUX, M. Laurent BOSSÉ, M. David ARCHAMBAULT, Mme Cécile EVANO, M. Jean-Daniel BENALET, M. Philippe VERNIER, M. Théodore HUPKA, Mme Danièle ROUSSEAU, Mme Michelle BENALET.

Absents excusés : M. Georges COLLIN

Absent : néant

A été élu secrétaire : Mme Dominique DUTERDE.

SUBVENTIONS 2010

Sur proposition de M. le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote les subventions pour l'année 2010 :

- subventions annuelles aux associations de la commune :

	2010	Votes
Association de la Cantine Scolaire	6 700 €	à l'unanimité
Association des Parents d'Élèves	8 €/élève/an soit pour 132 élèves 1056 €	à l'unanimité
ASVL	470 €	à l'unanimité
Coopérative scolaire	300 €	à l'unanimité
La Brème de Sacheville	200 €	à l'unanimité
Le Livre dans la Vallée	1150 € + abonnement internet	à l'unanimité
Les Fripouilles de Saché	350 €	à l'unanimité
Saché Anim'	décision reportée à un prochain conseil municipal	à l'unanimité

- subventions annuelles aux associations extra-communales :

	2010	Votes
Association Artanaise Jeunesse et Loisirs	5 € / enfant présent / jour	à l'unanimité
Judo Club Ridellois	10 €/personne	à l'unanimité
École de Danse Classique	10 €/ enfant soit pour 7 enfants 70 €	12 voix pour, 2 abstentions
Activité musicale pratiquée par les enfants de SACHÉ	10 €/personne	à l'unanimité
S.P.A.	70 €	à l'unanimité
Chouette Club	1 fauchage / an du terrain d'aéromodélisme	à l'unanimité
Souvenir français	15 €	à l'unanimité
Prévention routière	100 €	à l'unanimité
APADVOR (Ass. Pour Aveugles Déficiants Visuels Orléans Région)	pas de subventions	à l'unanimité

- subventions annuelles diverses :

	2010	Votes
Jeune pompier volontaire nouvellement diplômé de SACHÉ	30 € + médaille	à l'unanimité
Voyage découverte en France (prix par élève habitant SACHÉ)	décision à revoter car il n'y a pas l'unanimité	5 voix pour 22€, 3 voix pour 25€, 3 voix pour 30€ et 3 abstentions
Séjour linguistique à l'étranger	44 € / élève de SACHÉ	à l'unanimité
Centre d'apprentissage ou Maison Familiale	40 € / élève de SACHÉ soit pour 5 élèves concernés 200 €	à l'unanimité

TARIFS 2010 – LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal fixe les tarifs suivants :

	Habitants de SACHÉ	Associations de SACHÉ	Hors commune
- Salle Honoré de Balzac			
- 1/2 journée	150 €	3 utilisations gratuites par an	200 €
- la journée	250 €		375 €
- week end	340 €		500 €
- activités sportives	-	130 € / trimestres	
- CAUTION	250 €	-	250 €
- Foyer			
- 1/2 journée	15 €	-	-

Le Conseil Municipal décide également d'attribuer gratuitement une fois par an la Salle Honoré de Balzac à une association nationale caritative.

TARIFS 2010 – DIVERS

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal fixe les tarifs suivants :

- la ½ journée de garderie périscolaire reste à 2,10 € par enfant;
- le montant des droits de l'occupation du domaine public :

Marché de professionnels (de Noël, gourmand,...)	10 € les 3 mètres + 3 € le mètre linéaire supplémentaire
Marché de particuliers (vide grenier,...)	1 € le mètre linéaire

- les tarifs des photocopies et fax :

Format	Particulier	Association
A4		
Recto	0,20 €	0,05 €
Recto-Verso		0,10 €
Couleur	0,50 €	-
A3		
Recto	0,40 €	0,10 €
Recto-Verso		0,20 €
Couleur	1 €	-
Fax	1,00 €	1,00 €

- le prix de stère de bois coupé en 1 mètre et non livré est de 40 €;

- le dépôt de grumes sur le domaine publique de 1 jour à 1 mois renouvelable est de 100 €.

TARIFS DES CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Sur proposition de M. le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs suivants :

	Tarifs	Votes
Concessions		
cinquantenaire	250 €	à l'unanimité
trentenaire	200 €	à l'unanimité
superposition	½ tarif (sauf 250 € pour les concessions perpétuelles)	à l'unanimité
Colombarium		
cinquantenaire	700 €	12 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention
trentenaire	500 €	12 voix pour, 2 abstentions
15 ans	350 €	13 voix pour, 1 abstention
urne supplémentaire	½ tarif	13 voix pour, 1 abstention
taxe d'ouverture	50 € (sauf pour l'ajout d'une urne supplémentaire)	12 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention
Jardin du souvenir		
	Gratuit (avec gravure à la charge de la famille)	12 voix pour, 2 voix contre
Caveautin		
trentenaire	200 € (gravure à la charge de la famille)	à l'unanimité
15 ans	150 € (gravure à la charge de la famille)	à l'unanimité

CLOTURE DU BUDGET ANNEXE DU PRÉ GUIBERT

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que tous les travaux prévus pour le lotissement du Pré Guibert sont terminés et que le solde de ce budget est créditeur de 99 933,24 €.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de clôturer ce budget et de virer cet excédent au budget communal.

DON POUR L'ASSOCIATION « CHEMIN VERS L'ENFANT »

Suite aux événements tragiques survenus en Haïti, M. le Maire propose d'apporter une aide financière.
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à 10 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions, de faire un don de 200 € au profit de l'association « Chemin vers l'enfant ».

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Olivier BOUISSOU

CONVENTION ATESAT 2010 – 2012

Monsieur le Maire informe que la mission ATESAT (Assistance Technique de l'État pour Solidarité et Aménagement du Territoire) est arrivée à son terme le 31 décembre 2009. La commune étant toujours éligible à cette prestation, le Conseil Municipal mandate M. le Maire pour la signature de la nouvelle convention 2010 – 2012.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Olivier BOUISSOU